

« L'injonction aux « bons gestes » devient une norme de comportement sans pour autant faire sens. »



2 questions à...
Christèle ASSEGOND
Sociologue

Quels sont les enjeux sociaux des nouvelles technologies dans le secteur du bâtiment ?

La technologie n'est ni bonne ni mauvaise en soi et constitue aussi bien un levier qu'un frein. L'enjeu principal réside dans la pertinence des questions posées en amont : quelles logiques d'usage et d'occupation, quelle perception des usagers ? La notion d'efficacité énergétique induit une polarisation sur la dimension technique au détriment des logiques d'usage, en particulier domestiques, mais aussi des logiques organisationnelles. L'occupant est alors perçu comme le réceptacle de pratiques prédéterminées par des systèmes techniques auxquels il doit s'adapter.

Dans cette perspective, le rôle de la technique doit être interrogé : s'agit-il de superviser ou de contrôler ? L'approche la plus courante est « technique » : l'occupant est neutralisé par un système qui « fait à sa place » au profit de la performance et qui est alors vécu comme une contrainte. Dans une approche plus « sociotechnique », l'occupant fait partie intégrante du système, dont la gestion technique repose sur une stratégie d'apprentissage permettant de le décharger de certaines tâches et qui peut donc être perçue comme positive. La question de l'usager est alors prise dans un étau entre une logique contrainte ou adaptative. Il est également important de bien distinguer le tertiaire et le résidentiel comme deux univers différents, où le confort renvoie à des pratiques, des contraintes et des représentations sociales distinctes.

Enfin, la question de la responsabilité des différents acteurs du projet n'est pas souvent posée. Or le bâtiment est en réalité occupé par des groupes de personnes dont les niveaux de responsabilités et les possibilités d'actions varient. Même lorsque les usagers sont impliqués dès la conception, la question de la distribution des « pouvoirs » d'action reste centrale.

Quelles sont les conditions nécessaires à l'appropriation de ces technologies par les usagers ?

Acquis dès l'enfance, le « savoir habiter » n'investit pas l'espace comme un lieu de contrainte mais comme un lieu de vie, dans lequel se déroulent des activités et sur lequel se fixent de puissants affects. Les occupants ne s'opposent pas, par principe, à la logique de performance énergétique, mais lorsqu'elle entre en contradiction avec l'usage, elle accentue le fossé entre confort et contrainte, entre normes sociales et techniques. Par exemple, la technique peut parfois contrarier l'organisation spatiale du travail : le code porte ouverte / fermée peut alors être remis en cause.

Les contrariétés dues à un défaut de prise en compte du confort d'usage constituent donc le principal frein. L'injonction aux « bons gestes » devient une norme de comportement sans pour autant faire sens. En effet, plus la technologie est invisible, plus le fonctionnement du bâti est abstrait pour ses occupants et le système technique perçu comme intrusif et source d'interrogations : qui détient l'information, pour qui, pour quoi ? A cela s'ajoute la croyance selon laquelle la fourniture d'un mode d'emploi suffit à ce que les occupants adoptent les comportements adéquats ; le cas échéant, celui-ci est souvent infantilisant.

Plus généralement, la prise en compte de l'usager nécessite de considérer simultanément leur adhésion, leurs marges de manœuvre et le sens que revêt pour eux les systèmes mis en place, et ce, d'autant plus que certaines solutions techniques peuvent s'avérer contraire aux normes sociales. Au regard des sommes investies, s'employer à « faire contre » l'usager est un mauvais calcul pouvant mener à un résultat aléatoire, par effet rebond et/ou de défiance. Il n'y a donc pas de réponse universelle et cela nécessite un arbitrage qui dépend du contexte.

Pour en savoir plus : Christèle ASSEGOND, sociologue
02 47 36 68 56 - christele.assegond@univ-tours.fr

L'évolutivité de l'ouvrage comme vecteur de qualité

Le développement des TIC, les évolutions récentes de la structuration familiale, des rapports à la mobilité et au travail ainsi que des modes de consommation et, plus généralement, des modes de vie sont autant d'éléments qui modifient nos rapports à l'espace et au temps, et impliquent des répercussions sur les différents usages tout au long de la vie en œuvre du bâtiment. S'il était relativement aisé par le passé de réaliser un ouvrage qui réponde aux besoins des usagers, et ce, pour une ou plusieurs générations, il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui.

Par conséquent, la conception d'un bâtiment doit désormais tenir compte de son évolutivité et permettre sa modularité et/ou adaptabilité en termes d'espaces et d'équipements (chauffage, éclairage, ...). Même les réseaux, qu'ils soient à vocation technique (hydrauliques, aérauliques, électriques, ...) ou d'échange d'information (systèmes d'exploitation intra- ou interconnectés avec d'autres systèmes externes) doivent se plier à ces nouvelles contraintes. Les enjeux actuels liés à la réhabilitation énergétique et à la requalification urbaine accentuent clairement ces besoins de changement.

A l'avenir, la flexibilité devrait s'imposer comme une caractéristique essentielle de l'urbanisme et de la construction durable. En ce qui concerne l'intelligence et la qualité d'usage du bâtiment, cela impliquerait une parfaite connaissance des produits et de leurs limites, associée à la capacité d'anticiper les évolutions potentielles en amont du projet.



Crédit photo : Bourgogne Bâtiment Durable